

LE MENSUEL #47

ZOOM sur...



Jazz in mars, revient

Pour la cinquième année, Bois-Guillaume va encore swinguer au rythme de son festival de Jazz, les **6, 7, 8 et 13, 14, 15 mars** prochains. Six soirées réparties sur deux week-ends au cours desquelles des talents reconnus de ce genre musical se sont donné rendez-vous à l'espace Guillaume le Conquérant.

À quelques semaines de cette nouvelle édition de Jazz in mars, la programmation est enfin dévoilée.

Malo Mazurié, trompettiste de renommée, ouvrira les festivités. Il sera accompagné par le Big Band Christian Garros. Aaron Myers, musicien, chanteur tout droit venu de Washington D.C. assurera l'American night. Sans oublier nos autres têtes d'affiche Sidney Bechet Memory, Jan Vanek quartet, Clarinette Marmelade et Michel Pastre quintet.

Si la réputation du festival n'est plus à faire, le répertoire se veut toujours aussi éclectique afin que chacun puisse venir profiter des folles soirées jazzy de Bois-Guillaume.

Et depuis la naissance de Jazz in mars, des tarifs, abordables et dégressifs, sont proposés : 15€ la place, 25€ pour deux concerts 30€ les trois.

La billetterie en ligne est ouverte, pensez à réserver vos places : billetweb.fr/jazz-in-mars-2020

.....
Renseignements et réservations
02 35 12 24 55

Bienvenue chez vous

Vous êtes nouvel arrivant, bienvenue dans la commune de Bois-Guillaume qui est désormais la vôtre.

Mercredi 12 février à 19h dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, la Municipalité, fidèle à la coutume instaurée il y a quelques années, vous convie à une amicale réception. À cette occasion vous pourrez échanger avec les élus autour du verre de l'amitié. S'intégrer dans un nouvel environnement, faire connaissance avec de nouveaux voisins n'est pas toujours facile. Pour faciliter votre intégration, la Municipalité organise cette rencontre dans un esprit convivial afin de vous permettre de nouer des liens privilégiés avec l'ensemble des acteurs de la ville. C'est également une manière de vous faire partager, dès votre arrivée, la qualité de vie exceptionnelle qui caractérise notre ville et séduit, chaque année, ceux qui comme vous, ont fait le choix de s'y installer.

Particulier, professionnel, commerçant, vous êtes nouvel arrivant, vous pouvez vous inscrire via le site internet. Remplissez simplement le formulaire dans la rubrique « Habiter » ou contactez l'accueil de l'Hôtel de Ville au 02 35 12 24 40.

Les Restos du cœur



Les Restos du cœur de la région rouennaise organisent à nouveau une grande Collecte Nationale le week-end des **6, 7 et 8 mars** dans les supermarchés. Vous avez quelques heures de disponibles ? Les Restos du cœur recherchent des bénévoles.

Pour les contacter : soit au siège des restos du cœur de la région rouennaise (ad76a.collecte-nationale@restosducoeur.com ou 02 35 60 31 39), soit déposez votre candidature directement sur le site : <http://collecte.restosducoeur.org/>

Pôle santé

En face du collège Léonard de Vinci, rue Vittecoq, le Pôle de Santé vient d'être inauguré, un projet entièrement réalisé sur des fonds privés.

Cet équipement de 1000m² accueille dès à présent une vingtaine de professionnels de santé : trois kinésithérapeutes, trois médecins généralistes, trois orthophonistes, un hypnothérapeute nutritionniste, deux psychiatres, une sage-femme, un sophrologue, un podologue, un pédicure podologue, une psychologue praticienne en hypnose, un praticien accompagnant par l'hypnose, un ostéopathe, une psychologue clinicienne. Le Pôle de Santé abrite également un accueil de type SES-SAD de l'Association Rouennaise de Réadaptation de l'Enfance Déficiante (ARRED).

Ville réputée pour sa qualité de service et de structures comme le CHU, les cliniques privées et la Croix-Rouge, Bois-Guillaume complète son offre de soin avec la construction de ce nouvel espace dédié à la santé et répond ainsi à un déficit de professionnels libéraux dans les secteurs du médical et paramédical.



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter il vous faut avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être français ou européen et jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire si vous vivez en France ?

- soit à la mairie de votre domicile,
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public,
- soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année,

- toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite,
- pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin,
- **pour les ÉLECTIONS MUNICIPALES des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le : VENDREDI 7 FÉVRIER 2020.**

Inscriptions scolaires : top départ !

Du **3 au 28 février**, les parents sont invités à venir, sur rendez-vous, au guichet unique Éducation – Jeunesse, pour pré-inscrire leurs enfants à l'école.

Sont concernés :

- les enfants qui entrent en première année de maternelle (nés en 2017),
- les enfants qui entrent en cours préparatoire,
- les nouveaux arrivants qui inscriront leur(s) enfant(s), dans une école de Bois-Guillaume.

Prenez rendez-vous au 02 35 65 69 60 (61, ou 62).

Lors du rendez-vous, munissez-vous des pièces suivantes :

- livret de famille,
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- avis d'imposition,
- jugement de divorce si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e).

La mairie procédera ensuite à l'inscription de votre enfant dans votre école de secteur et vous remettra un certificat de pré-inscription.

.....
Plus d'infos au guichet unique

31 place de la Libération (Bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville)
02 35 65 69 60



Un usage désormais encadré

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards... Avec la publication d'un décret au Journal officiel du 25 octobre 2019, l'usage des engins de déplacement personnels (EDP) motorisés est désormais encadré.

Selon la nouvelle réglementation qui est d'application immédiate, les conducteurs d'EDP motorisés doivent :

- être âgés d'au moins 12 ans,
- ne pas transporter un autre passager,
- ne pas circuler sur le trottoir,
- ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 25km/h.

En agglomération, ils doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a (à défaut, ils peuvent circuler sur les routes où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h mais aussi

sur les aires piétonnes à condition de circuler à une allure modérée et de ne pas gêner les piétons).

De nuit (ou de jour par visibilité insuffisante), et même en agglomération, il faut désormais porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (gilet, brassard...).

Quant au stationnement sur un trottoir, il n'est possible que si les EDP ne gênent pas la circulation des piétons.

À savoir : À partir du 1^{er} juillet 2020, les EDP devront également être équipés de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants, de frein et d'un avertisseur sonore.

*source <https://www.service-public.fr/>

Des protège-tibias 2.0

La commune de Bois-Guillaume compte depuis peu l'entrepreneur Bakary Kamara, parmi ses jeunes entreprises. Ce normand est le créateur des protège-tibias connectés : Tibtop. L'idée était de créer une protection intelligente qui permette à son utilisateur de collecter l'intégralité des données d'un match : vitesse, position, nombre de passes, de réception, tout y est. Depuis le début de son aventure, il a déjà remporté la médaille d'argent au concours Lépine et ne compte pas s'arrêter là. En janvier, la veille du lancement officiel de ses nouveaux protège-tibias, il était l'un des premiers participants de l'émission diffusée sur M6, *Qui veut être mon associé ?* L'objectif est de permettre à des entrepreneurs de présenter leur concept devant l'oreille attentive d'investisseurs et de leur donner envie d'entrer au capital de leur boîte. Une belle opportunité pour la marque VBKAM de Bakary Kamara.

ÉCONOMISONS L'EAU, QUELQUES BONS RÉFLEXES ÉCORESPONSABLES

- ✓ **je chasse les fuites d'eau** : un robinet qui goutte fait perdre 35000 litres d'eau par an, une fuite de chasse d'eau fait perdre 220000 litres d'eau par an,
- ✓ **je pose un régulateur sur les robinets et un mécanisme WC à double commande** : économie de 35 000 litres d'eau par an,
- ✓ **je bois l'eau du robinet,**
- ✓ **j'arrose « à la fraîche » et j'économise 6 litres d'eau par m² arrosé.** Je peux récupérer l'eau de pluie pour arroser mes plantes,
- ✓ **je choisis des appareils électroménagers peu gourmands en eau.** Je privilégie des appareils classe A+++ à ne faire tourner que complètement rempli pour économiser 35 à 60 litres d'eau par lavage,
- ✓ **si je fais la vaisselle à la main, je vais du moins sale vers le plus sale,** je ferme le robinet pendant le lavage et je n'abuse pas du nettoyeur.

- ✗ **je prends des douches de moins de 4 minutes et je ne prends pas de bains** : j'économise jusqu'à 130 litres d'eau à chaque douche. Je peux aussi lorsque je me brosse les dents fermer l'eau du robinet et pour nettoyer mon rasoir, je remplis un peu le lavabo.
- ✗ **je ne lave pas mon linge à des températures élevées,** j'oublie le pré-lavage et bien sûr je fais tourner mon lave-linge à pleine charge,
- ✗ **je n'utilise pas mon tuyau d'arrosage pour nettoyer ma voiture.** Je vais dans les stations de lavage pour laver ma voiture. Ces dernières sont équipées de bacs de décantation qui traitent les hydrocarbures, les graisses et autres solvants. Nettoyer sa voiture avec un tuyau d'arrosage consomme ainsi jusqu'à 300 litres d'eau.

Cessation d'activité

Fin mars 2020, les docteurs Sylvie Tamarelle et Frédérique Boulanger, ophtalmologistes au 789 chemin de la Bretèque à Bois-Guillaume, vont cesser leur activité.

Elles remercient leurs patients pour leur confiance et les invitent à venir rechercher leurs dossiers au cabinet.

Concert de printemps

Direction Jean-Pierre David
Dimanche 5 avril à 16h, à l'espace Guillaume le Conquérant l'Orchestre à Plectres, en formation symphonique, organise son concert de printemps.

Réservations
entrée gratuite / 06 84 43 51 35

Fermeture exceptionnelle

Depuis le 22 janvier, la déchetterie de Darnétal est fermée pour travaux et ce jusqu'à nouvel ordre.

Renseignements
0 800 021 021 ou sur <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

Déchets

Comment s'organise la collecte de tri :

- **les déchets ménagers** : Ils sont collectés dans des conteneurs, une fois par semaine, le mardi (sauf cas particulier)
- **les déchets recyclables** : Ils sont collectés dans des sacs jaunes, une fois par semaine, le mardi
- **les déchets verts de mars à novembre** : Ils sont collectés dans des sacs transparents non fermés, tous les lundis sauf en avril où la collecte aura lieu le mardi 14 avril ou lieu du 13.

Plus d'infos sur notre site internet rubrique « Actualité » ou sur <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

AGENDA

EXPOSITION COLLECTIF REGARD DES AUTRES

ven. 31 janvier au
dim. 9 février

14h à 18h
chapelle du Carmel

LES COPROS – THÉÂTRE

mar. 4 février – 20h30

espace Guillaume le Conquérant
pdm.normandie@gmail.com

CONCERT ÊTRE HUMAIN

mar. 11 février – 19h

espace Guillaume le Conquérant
02 35 60 44 17

PTIT CAFÉ DU MAIRE

ven. 14 février – 10h30

rue de la Mare des Champs

THÉ DANSANT

mar. 18 février – 14h30

espace Guillaume le
Conquérant

ATELIERS SHEN TAO

• médiation de pleine présence

les dim. 9, 16 février et 1^{er} mars

10h à 12h

• ateliers de calligraphie chinoise et méditation

les sam. 8 février et 14 mars

17h à 19h

espace du Mont Fortin

06 03 96 54 10

TRIBUNE LIBRE

Suite à un problème de transmission et à titre exceptionnel, vous trouverez ci-dessous la reprise des tribunes des 3 groupes du conseil municipal du magazine de décembre. Les tribunes sont de la responsabilité de leurs auteurs et publiées telles que reçues.

Groupe « Bois-Guillaume, Gilbert Renard »

Chères Bois-Guillaumaises, chers Bois-Guillaumais,

La santé et le bien-être sont essentiels que ce soit sur notre lieu de vie, de travail, de loisirs... nous savons combien vous y êtes sensibles. C'est pourquoi, la Ville mène une réflexion plus large sur les aspects sanitaires de notre environnement.

La SANTÉ à Bois-Guillaume

La commune est dotée de longue date d'un certain nombre d'équipements de santé, CHU, Croix-Rouge, Centre de rééducation fonctionnelle, Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé, plusieurs cliniques... Il manquait un équipement de proximité et le pôle santé de 1 000m² qui se termine au Parc de Halley, répond à cet objectif de compléter l'offre libérale avec une vingtaine de professionnels de santé qui vont s'y installer d'ici la fin de l'année.

Les SENIORS à Bois-Guillaume

Mais l'engagement ne s'arrête pas là puisqu'avec l'adhésion toute récente au Gérontopôle Seine-Estuaire, la Commune porte une attention particulière au vieillissement de la population. Il apparaît indispensable d'intégrer les nouvelles attentes des seniors dans les projets d'aménagement urbain, d'habitat et de mobilité tout en prenant en compte les enjeux de l'isolement. Avec les acteurs du pôle nous souhaitons agir sur la prévention primaire à partir d'une éducation à la santé en complémentarité de l'existant pour une démarche déterminante de la préservation de l'autonomie.

N'hésitez pas à consulter le site Internet de la Ville et pour un accès rapide à tous les renseignements sur téléphone mobile, vous pouvez télécharger l'application BG Pocket.

Pour bien finir l'année nous vous souhaitons de belles et heureuses fêtes.

Les élus du groupe « Bois-Guillaume,
Gilbert Renard »

Groupe « Bois-Guillaume, la démocratie autrement »

Boisguillomaise Boisguillomais

C'est la dernière fois que nous avons le plaisir de nous adresser à vous dans ce cadre.

En effet, en mars prochain les élections municipales auront vu une nouvelle majorité émerger.

Mais de quelle majorité s'agira t'il?

S'agira t'il de la majorité habituelle qui a brillé par son immobilisme ? Aucun projet n'a été mené !

Non! Rendons lui justice!

Cette majorité a été particulièrement active pour permettre un urbanisme galopant et affligeant!

Boisguillaume la belle endormie est devenue Boisguillaume la défigurée.....

Cette majorité s'est montrée particulièrement pugnace pour fermer un équipement public Indispensable : la piscine du plateau nord .

C'est en mars que vous pourrez vous exprimer!

Alors , à vous de choisir .

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !

Michel Philippe, Yannick Oliveri Dupuis,
Jérôme Robert, Pierre Thibaoudat

Groupe « Mieux vivre à Bois- Guillaume », toujours à votre écoute.

En 2014 lors des élections municipales, un quart environ des électeurs a voté pour notre liste. Fort de ce résultat nous avons demandé officiellement en conseil municipal qu'au moins un élu de notre groupe assiste aux séances des différents groupes de travail organisées par la Métropole sur le nouveau projet de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Malheureusement notre demande a été rejetée.

Actuellement la Métropole, dans ce PLUI en cours de révision, va permettre d'urbaniser davantage notre commune, de supprimer des places de parking, d'augmenter la densité des constructions, de réduire les distances entre les limites séparatives et d'autoriser les constructions jusqu'à 17 mètres de hauteur en limite de propriété. La Métropole n'a fait aucune réunion d'information sur notre commune. En conséquence notre groupe demande la prolongation de l'enquête publique sur le PLUI considérant que la période du 19 août au 1 octobre (englobant les grandes vacances et la rentrée scolaire) n'est pas suffisante pour une étude approfondie de ce dossier comportant pas moins de 6000 pages ! La Métropole a accéléré l'étude de ce dossier parsemer d'erreurs afin de pouvoir le valider avant les élections municipales. Il nous paraît urgent, suite à l'incendie intervenu chez Lubrizol, de sortir l'écoquartier Flaubert de la zone rouge Seveso avant de finaliser le PLUI. Pour plus de démocratie il faudrait aussi attendre le résultat des municipales avant de le valider.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes et recevez tous nos vœux de bonheurs pour l'année 2020.

Mr Ternisien, Mme Leblïc,
Claude Lamache

Directeur de la publication
Gilbert Renard
Conception et rédaction
Service communication
Maëva Nogueira
Tirage 3000 exemplaires

Dépôt légal en cours
Crédit photos
Ville de Bois-Guillaume
Impression
Sodimpal

Ville de Bois-Guillaume
Hôtel de Ville
31, place de la Libération
76 230 Bois-Guillaume
02 35 12 24 40
www.ville-bois-guillaume.fr